

CHEMIN DE RANDONNEES

Inauguration



En partenariat avec le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire et la FFRandonnée, la Communauté de Communes Gâtine-Racan a lancé un grand projet de création et de remise en état des circuits

de randonnée pédestre afin d'offrir un réseau de plus de 480 km de sentiers balisés pour partir à la découverte du territoire.

A Charentilly, ce sont **2 circuits** (avec 2 variantes) qui permettent de découvrir notre jolie campagne. Par ailleurs la commune a prolongé la passerelle dans la zone humide fin 2023. Afin de les découvrir, venez en famille le **dimanche 21 avril** parcourir une partie d'un des circuits avec des explications sur la faune et la flore locales. Rendez-vous à 10h30 au stade. Parcours d'environ 3 kms. Pot de l'amitié à l'arrivée.

CONSEIL MUNICIPAL

Courts extraits conseil du 26 mars

*Lors de ce Conseil les **budgets** 2024 de fonctionnement et d'investissement du Budget Principal, Assainissement et Boulangerie ont été votés. Ils avaient été travaillés en commission Finances et validés par le Trésorier Public. Les tableaux chiffrés seront consultables ultérieurement sur le site de la commune lors de la publication du compte rendu du Conseil Municipal.

*Les **taux de la fiscalité directe locale** ont été votés avec maintien des taux de l'année précédente soit :

- ° Taxe d'habitation : 14.38%
- ° Taxes foncières sur propriétés bâties : 38.56%
- ° Taxes foncières sur propriétés non bâties : 44.44%

* Le Conseil Municipal a aussi reconduit la dérogation concernant l'**organisation du temps scolaire** à l'école de Charentilly, applicable dès la rentrée scolaire 2024/2025 et ce pour les 3 années à venir, organisation sur 4 jours.

INFORMATIONS COMMUNALES

A savoir



* A noter dans vos agendas : les **élections européennes** auront lieu le **dimanche 9 Juin 2024** de 8h à 18h Salle Madeleine Guillemot (1 seul tour). Pour s'inscrire sur les listes électorales :

- soit passer en mairie récupérer le formulaire qu'il faudra rapporter accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et copie CNI ou passeport ;

- soit s'inscrire en ligne : taper « s'inscrire sur les listes électorales en ligne » et choisir le site « service-public.fr » ; il faudra scanner la pièce d'identité (CNI ou passeport) et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Rappel pour les personnes hébergées : fournir en plus des documents ci-dessus, l'attestation d'hébergement (que l'on peut récupérer à partir du site service-public.fr) en plus du justificatif de domicile au nom de la personne qui accueille, accompagné de la CNI ou passeport de la personne qui héberge et du livret de famille dans le cas d'un enfant hébergé par ses parents.

* L'accueil périscolaire recherche des bénévoles pour l'**aide aux devoirs** des enfants de l'école. C'est le mardi et le jeudi de 16h45 à 17h45. Vous avez un peu de temps libre, de la pédagogie, vous voulez aider ces élèves et vous rendre utile ? N'hésitez pas : appelez m. Florent LECONTE au 06 62 21 64 39.

*L'**église St Laurent de Charentilly** est ouverte au public le dimanche de 15h à 17h depuis le 24 Mars. Par ailleurs une messe sera célébrée le lundi 8 avril à 18h30.

ASSOCIATIONS

Agenda

* **Lecture de contes par la section bibliothèque** du Comité des Fêtes. Elle aura lieu le **samedi 27 Avril à 10 h**. Rappel : c'est gratuit pour tous les enfants de la commune !

* Le **Rugby Club Gaulois Charentillais** vous informe de la tenue de son **assemblée générale annuelle le vendredi 3 mai 2024 à 20h** au club-house, au stade.





Il est rappelé que les ordures ménagères non recyclables (poubelles noires) doivent être sorties le dimanche soir et le recyclable (sacs ou poubelles jaunes) le mardi soir.

Voici les précisions de la Communauté de Communes Gâtine-Racan concernant le mois de mai, avec son lot de jours fériés. **Dès qu'il y a un jour férié, la collecte est normalement décalée d'un jour.**

Pour Charentilly :

- jour férié le lundi, la collecte sera le mardi.
- jour férié le mercredi, pour nous qui sommes collectés le lundi, cela ne changera rien (pour les non-recyclables).
- la semaine de l'Ascension, il y a deux jours fériés de suite. Comme cela a été anticipé avec le prestataire, le jeudi férié ne le sera pas pour les rippers, ils collecteront ceux du mercredi, le jeudi de l'Ascension.

Vous êtes perdus ? Voici donc le calendrier des ramassages pour cette période (attention sortir sa poubelle la veille) :

- poubelles noires (non recyclables) : lundi 29/04, lundi 06/05, lundi 13/05, mardi 21/05
- poubelles jaunes (recyclables) : jeudi 2/05, jeudi 9/05, mercredi 15/05, jeudi 23/05.

VOIRIE

Réfection

*Afin de réparer nos routes endommagées par les passages de véhicules, la pluie et le gel, il peut être appliqué un revêtement qui permet de réparer la chaussée au lieu de refaire l'enrobé, très onéreux. C'est ce qu'on appelle le P.A.T.A. (Points A Temps Automatique). Ce procédé d'émulsion gravillonnée permet la **réfection des voies de circulation**. Il est répandu une couche de liant se composant de bitume liquide, qui est mis à chaud et par la suite des gravillons viennent s'insérer dans le liant. Les couches ainsi superposées sont à chaque passage cylindrées afin d'assurer la bonne insertion des granulats dans le liant. Cette incorporation se poursuit sous l'effet du poids des véhicules en circulation sur la voirie.

Un passage a été effectué Route des Ligneriers le jeudi 21 mars. Il faudra donc un peu de temps afin de récupérer une voie "normale". Dans l'intervalle, merci aux voitures de rouler de façon modérée et aux vélos et motos de circuler prudemment.

* Du 9 et 19 avril 2024, l'Estafette Citta Machina déambulera sur les 19 communes du territoire pour vous proposer des informations et des partages sur le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** de la Communauté de Communes Gâtine-Racan.

L'objectif ? Mieux comprendre les attendus de ce document majeur, suivre la démarche d'élaboration, échanger quant au territoire, et vous permettre de vous exprimer sur le projet. Ce travail vise notamment à éclairer, prioriser et construire un projet d'aménagement et de développement à l'horizon des 10 à 15 prochaines années sur le territoire intercommunal.

A Charentilly ce sera le **Mercredi 10 avril 2024** Maison des Associations – 2 Rue du Clos Faroux de 14h à 17h.

ÉTAT CIVIL

Mariage :

- Le 30/03/2024 : Mme Karen MOMMEJA et M. Eric DECANDT,

Décès :

- Le 24/03/2024 : Mme Léone FONTAINE, 94 ans.

MAIRIE

Horaires & Communications

Tel : 02 47 56 65 46

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet : www.charentilly.com

Pages Facebook et Instagram

Mme Le Maire et les Adjoint(e)s

reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi de 8h à 12h

Mercredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi : de 8h à 12h

AGENCE POSTALE :

Lundi de 9h à 12h - Mercredi : de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 17h - Samedi : de 8h30 à 10h30

Feuillet accueil nouveaux arrivants et plan du village disponibles sur le site internet, index « Bouger, sortir et découvrir », 9^{ème} onglet

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 16 Avril 2024, à 19h salle du Conseil.

Les Procès-Verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune dès leur validation.